

Comptes rendus des conseils municipaux

Conseil municipal du 18/06/2020

Détermination du nombre d'adjoints à 5 : élus à 19 voix.

Indemnités de fonction : Les adjoints ont droit à une indemnité en contrepartie d'une délégation de fonction consentie par le Maire. La fixation des indemnités du Maire et des Maires adjoints a été validée à 18 voix pour et une abstention. Ainsi, les montants mensuels bruts votés sont :

- Pour le Maire : 1944 Euros
- Pour les adjoints : 738 Euros
- Pour les Sub-délégués : 400 Euros.

L'établissement, la dénomination et la mise de commissions sont le résultat d'une réflexion basée sur notre profession de de foi et ont ainsi abouti à 8 commissions principales municipales :

- Commission Finance : Président Délégué : André CONFOLANT, 6 membres titulaires.
- Commission Ressource Humaine : 2 membres titulaires.
- Commission Education, Enfance, Jeunesse, Sport et Loisirs : Présidente déléguée : Sandrine TEISSEDRE.
- Commission Technique, Urbanisme, Espace public : Président délégué : Rodolphe DUBOIS, 9 membres titulaires.
- Commission Culture, Patrimoine, Affaire Sociale : Présidente déléguée : Josette BOUSSONNIERE. 10 membres titulaires.
- Commission Communication, Vie Locale et Economique : Présidente déléguée : Véronique COJEAN, 10 membres titulaires.
- Commission Cycle de l'Eau : un membre titulaire et un suppléant.
- Commission Référent Sécurité, Tempête et Sanitaire : un membre titulaire et un suppléant.

La mise en place de ces commissions a été validée à l'unanimité.

À ceci s'ajoute :

- Commission communale d'impôt direct : 24 membres
- Commission de contrôle électorale :un membre titulaire, un suppléant, un délégué de l'administration et un délégué du TGI.
- Commission d'appel d'offre :4 membres titulaires et 3 suppléants.

Enfin, désignation par le Maire, de représentants de la commune pour siéger au conseil d'administration de différentes instances et établissements publics :

- **CLIC** (Centre local d'information et de coordination) : un titulaire et un suppléant.
- **SEMES** (Sèvre Maine Emploi Solidaire) : un titulaire et un suppléant.
- **EPHAD Aigrefeuille** : un titulaire et un suppléant.
- **Vestiaire Solidarité** : un titulaire et un suppléant.
- **SYDELA** (Syndicat Départemental d'Énergie de Loire Atlantique): un titulaire et un suppléant.
- **CNAS** (Centre National Action Sociale) : un titulaire et un suppléant.
- **AFAF** (Association Foncière d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier) : un titulaire.

Ces propositions ont été votées à l'unanimité.